

CONSEIL de l'École Doctorale 525

Limoges, 21 mai 2015

Présents :

Marjorie ALAPHILIPPE (CRIHAM, déléguée doctorants) ; Claire BUISSON (ED site Limoges) ; Catherine CRETIN (membre extérieur) ; Christine de BUZON (EHIC) ; Nadine DIEUDONNÉ-GLAD (HERMA) ; Jasmin HAMMON (déléguée doctorants EHIC) ; Isabelle HIS (ED, site Poitiers) ; Rufin KOUBI (repr. FRED) ; Hélène PARVEAU (déléguée doctorants EHIC) ; Nicolas PEREZ PRADA (délégué doctorants EHIC) ; Didier POTON (ED site La Rochelle) ; Adeline RIGAUD (ED site Limoges) ; Martine Yvernault (ED site Limoges).

Sont distribuées les photocopies suivantes : compte-rendu du dernier conseil ; projet d'arrêté ; bilan scientifique et financier des journées thématiques .

1- JOURNÉES THÉMATIQUES

a. Bilan journées « Rythmes, espaces et sociétés », 16 et 17 mars 2015 à Poitiers

Dans le document Bilan scientifique et financier :

- Corriger faute dans le titre « bilan scientifique »
- Supprimer la dernière phrase « Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre » ou la conjuguer au passé
- Pour les comités, préciser le statut de membres
- Point 3, scinder les remarques positives et les points à améliorer
- Point 4 évaluation par les organisateurs : fort intérêt des doctorants organisateurs à conduire un projet comme celui-ci dans son intégralité.

La publication des actes des Journées thématiques 2013 « *Transgressions* » dans la collection *Constellations* aux PULIM est quasiment prête, la sortie est prévue avant la fin 2015.

Pour les journées « *Traversées, Passages et Itinéraires* » qui avaient eu lieu à La Rochelle en 2014, Didier Poton se charge de se renseigner pour savoir si une publication est envisageable.

Pour la publication des journées « *Rythmes, espaces et sociétés* » de cette année, Marjorie Alaphilippe se charge de solliciter le comité d'organisation pour connaître les volontaires qui participeraient au comité de publication.

b. Perspectives 2016

Après discussion est retenue la thématique : « Donner, recevoir » (avec possibilité d'ajouter le terme « transmettre » - à voir au moment de la rédaction de l'appel à communication)

Dates : 14 et 15 mars 2016 Lieu : Limoges

Démarrage du comité de pilotage en septembre 2015.

Martine Yvernault et Christine de Buzon sont d'accord pour faire partie de ce comité.

2- COMUE

La future COMUE intégrera, en complément du périmètre actuel, la région Centre avec Tours et Orléans.

Le projet Isite n'a pas été retenu ; les écoles doctorales seront donc le principal visage de la COMUE.

Huit ED verront le jour à la rentrée 2016 pour la COMUE. L'actuelle ED 525 se trouvera dans l'ED 6.

Suite à différentes réunions, I. His propose au conseil plusieurs intitulés qui sont discutés en conseil ; l'intitulé « *Humanités* » est retenu, terme générique où tous les laboratoires semblent se retrouver. Cet intitulé sera rapidement soumis aux absents.

On retient que les mots-clés qui suivront cet intitulé pour l'explicitier se limiteront aux disciplines concernées dans cette ED : Lettres, Langues, Histoire, Philosophie, Histoire des arts, Archéologie, Musicologie [entre temps ont été ajoutés Études cinématographiques et théâtrales, Civilisation, Sciences de l'éducation]

L'ED 6 regroupera 420 doctorants, 160 HDR, 16 laboratoires de recherche.

3- Projet d'arrêté relatif à la formation doctorale

On commente le projet qui circule en ce moment (photocopies).

Quelques points suscitent la discussion :

- La mise en place d'un comité de suivi individuel pour chaque doctorant
- L'ED doit s'assurer des conditions financières du doctorant
- Le(s) directeur(s) de thèse ne peut(vent) être membre(s) du jury de soutenance
- Le régime de thèse « à temps partiel »

La question des formations pour les doctorants salariés sera reposée si cet arrêté passe.

4- Établissement d'une convention entre l'université de Poitiers (ED 525) et l'École du Louvre

Tout comme pour la collaboration établie avec l'ICP, l'ED (université de Poitiers) a été sollicitée par l'École du Louvre, via Claire Barbillon, professeur d'histoire de l'art, pour mettre en place une convention de partenariat doctoral.

La convention prévoit de préciser que les formations doctorales se répartiront pour moitié à l'École du Louvre (équivalent de 45 heures), et pour moitié à l'université de Poitiers (45 heures également, comprenant les journées thématiques).

L'avis du conseil est favorable.

Est posée la question d'une éventuelle réciprocité de la convention pour les étudiants qui souhaiteraient entrer directement en 2nd cycle avec un Master de Poitiers.

5- Mentions du Doctorat Arts : cinéma, théâtre, musique

À Poitiers a été demandée la reconnaissance de trois nouvelles disciplines de doctorat :

- Études cinématographiques
- Études théâtrales
- Musique-Musicologie.

Ces disciplines relèvent de deux composantes différentes (SHA et Lettres et langues) et étaient auparavant intégrées dans l'intitulé global 625 (« Arts : plastiques, du spectacle, musique, esthétique, sciences et histoire de l'art ») du groupe 62 (« Philosophie et Arts »).

Cette reconnaissance est validée par le conseil d'école doctorale.

6- Demandes de dérogations ou d'inscription par le site de Poitiers :

4 demandes sont présentées par le site de Poitiers : BANDORA Nestor, BOCCARD Michèle, LAZ Lauren et VITOLO Anna Lisa.